

**Zeitschrift:** Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

**Herausgeber:** Le messenger suisse de France

**Band:** 16 (1970)

**Heft:** 4

**Rubrik:** En France l'activité de nos sociétés

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# en France l'activité de nos sociétés

## **Annemasse**

La section d'Annemasse et environs de la société suisse Léman-Mont-Blanc a attendu que s'ouvre le quarante-sixième jour de l'année pour fêter, entre tous ses membres, l'amitié qui les unit. Le consul d'Annecy et Mme devaient honorer l'agape de leur présence ; la fatigue a obligé ce couple sympathique à demeurer à son domicile ainsi que l'expliquait lui-même par lettre à M. Nicollet, président, le consul de Suisse.

Quatre-vingts convives se sont réunis dans la belle salle de l'hôtel de Savoie. A la table d'honneur, aux côtés du président Nicollet toujours jeune et dynamique, nous notions la présence de MM. Fehrenbach, président central, et Mme, de Sallanches ; M. Schupbach, vice-président de la section, et Mme, de la section de Cluses-Sallanches.

Avant que ne soit présenté le premier plat d'un véritable menu gastronomique, le président Nicollet se levait et prononçait l'allocution traditionnelle. Il excusait tout d'abord le consul de Suisse et présentait ses meilleurs vœux de guérison à Mme Hurny. Puis il souhaitait la bienvenue à tous les invités et les remerciait d'avoir bien voulu prendre part « à cette première réunion de l'an de grâce 1970 ». Parlant au nom du comité, il renouvelait ses vœux sincères et philosophait comme il a pour habitude de le faire : « Nous avons tous une année de plus sur les épaules, faisait-il remarquer. Puisse la Providence ne pas la faire peser trop lourdement. Puisse-t-elle nous accorder une bonne santé. Le reste sera donné par surcroît. »

Le président Nicollet notait avec

amertume comment « notre planète se meut à l'heure actuelle dans un contexte anormal et plein d'angoisse du nord au sud et de l'est à l'ouest ». Puis, il souhaitait que la paix revienne, que chacun connaisse à nouveau la joie et le bonheur de vivre et concluait : « C'est pour cela qu'aujourd'hui nous sommes tous réunis, pour passer quelques heures dans une ambiance franco-suisse des plus amicales comme nous aimerions voir une telle atmosphère exister sur la terre. »

Le 12 avril prochain, il y aura l'assemblée générale annuelle, au restaurant P. Pittet et Famille, au Pas-de-l'Echelle, à 8 km d'Annemasse.

## **Cannes**

Du 14 mars au 14 avril 1970, M. Florindo Soldini, peintre, exposera ses œuvres à la « Galerie 20 », 20, rue Hoche.

## **Lyon**

Du 10 avril au 3 mai 1970, à la Maison de la Culture de Menival, la compagnie de Tourne-mire jouera "Romulus le Grand" de Friedrich Dürrenmatt.

## **Paris**

### **Assemblée Générale de la S.H.B.**

#### **149<sup>e</sup> exercice 12 mars 1970**

La Société helvétique de bienfaisance et la Maison suisse de retraite ont tenu chacune leur assemblée générale en l'Ambassade de Suisse, le jeudi 12 mars. Une nombreuse assistance avait pris place dans les salons de notre belle Ambassade. Lecture des différents rapports concernant l'une et l'autre société furent donnés. Les comités sortants réélus, à l'exception du vice-président, M. Charbonnier qui, pour raison

de santé, a donné sa démission. Nous saluons en lui l'une des personnalités de la colonie suisse qui pendant de très nombreuses années s'est dévouée pour la bonne cause avec un inlassable dévouement. Tout en comprenant ses raisons nous ne pouvons que déplorer cette démission.

### **Allocution du Dr Landoet, président de la S.H.B.**

Excellence,

Mesdames,

Mesdemoiselles,

Messieurs,

Nous avons une fois de plus l'honneur et le plaisir de nous trouver réunis à l'ambassade de Suisse, grâce à la bienveillance de M. l'Ambassadeur et de Mme Pierre Dupont, auxquels j'adresse l'expression de notre sincère gratitude pour l'intérêt qu'ils portent à la Société helvétique de Bienfaisance.

Je déclare ouverte la 150<sup>e</sup> réunion des membres de cette Société.

C'est en 1820, en effet, vers la fin de l'année, que les quatre fondateurs se sont réunis pour la première fois. Ces quatre jeunes gens avaient noms :

Dubochet,

de Ribeaupierre,

Jaquet

et Eggly.

Leur but était, je cite l'article premier de leurs statuts : « d'assister les Suisses nécessiteux, en résidence ou de passage à Paris ou dans l'arrondissement consulaire de Paris, notamment les malades, les vieillards et les enfants ».

Au cours de l'année 1821, les quatre fondateurs se mettent à l'œuvre. Au mois de novembre, le ministre de l'Intérieur du Gouvernement français les autorise

à fonder officiellement la Société helvétique de Bienfaisance: vous connaissez le reste, le développement de notre Société a permis aux Suisses de France de traverser au mieux de dures tribulations du fait des révolutions et des guerres qui se sont succédées; depuis lors, grâce à la générosité de la colonie suisse tout entière, fidèle à notre devise: «Un pour tous, tous pour un», elle a surmonté bien des difficultés et rendu d'incalculables services à nos compatriotes dans le besoin. Son œuvre n'est pas terminée: elle continue résolument à lutter contre la misère dans toute la mesure de ses moyens.

Mais voilà, c'est une très vieille dame: à 150 ans, le charme de la jeunesse l'a un peu abandonnée; l'empressement dont elle fut jadis l'objet a semble-t-il fait place à une certaine lassitude parmi ses familiers: on voit la vieille dame se débrouiller depuis si longtemps qu'il ne vient pas à l'esprit qu'elle pourrait bien mourir un jour si la générosité de ses amis venait à lui manquer. Son cœur pourtant est resté jeune, ardent comme au premier jour, tout prêt à aimer et à servir.

Vous allez entendre, chers amis, le rapport moral et le rapport financier sur son activité en 1969; une importante part de cette activité a été, comme par le passé, d'aider nos compatriotes à trouver en France même les ressources et les avantages auxquels ils avaient droit au lieu de s'adresser à la Mère Patrie pour subvenir à leurs besoins essentiels. Malheureusement, il y a encore de ces cas sociaux pour lesquels aucune solution de ce genre ne peut être trouvée et qui doivent être aidés par leurs cantons, leurs communes d'origine ou par l'Office Central Fédéral.

L'idéal serait évidemment de pouvoir résoudre tous les cas de telle façon qu'aucune aide ne soit plus nécessaire de la Mère Patrie. C'est dire que la justification de son activité et

des frais généraux qu'elle entraîne ne doit pas être mise en balance avec les ressources qu'elle distribue effectivement mais avec ceux qu'elle a permis d'économiser.

En supposant qu'elle réussisse à ne plus rien demander à la Suisse pour ses assistés, la preuve de son utilité ne serait que plus grande encore.

C'est pourquoi je vous demande d'écouter avec attention les rapports qui vont vous être présentés et de prendre pleinement conscience de la nécessité de votre appui moral et financier. Il ne tient qu'à vous que la vieille dame, comme dans un conte de fées, ne se transforme grâce à vos marques d'amour en une jeune et généreuse princesse. Nous allons commencer, comme c'est la coutume, par la lecture de la prière:

#### **Prière de la Société helvétique de Bienfaisance**

O Dieu tout puissant! Souverain protecteur de notre patrie! nous nous humilions devant toi et nous te rendons grâces d'avoir béni nos travaux pendant l'année qui vient de s'écouler.

Tu sais, ô Dieu, avec quel profond amour nos cœurs regardent vers la Suisse, notre mère commune; tu sais toute la sincérité des prières que nous t'adressons pour elle. Tourne, Seigneur, un regard de miséricorde sur nos vingt-deux républiques; daigne y maintenir une union inaltérable et fais-y régner la concorde et la paix. Enfin, ô notre Dieu, répands tes bénédictions sur notre œuvre; fais-lui trouver auprès de tous ceux qui s'intéressent à elle un généreux concours; accrois le nombre de ses bienfaiteurs; donne-nous d'être intelligents dispensateurs des dons qui nous sont confiés, et puissent nos travaux, accomplis dans ton amour et dans ta crainte, tourner à l'édification de tous et à la gloire de son saint nom. AMEN. Je suis heureux de constater l'intérêt que vous portez tous à notre Assemblée générale par le nombre des personnes pré-

**ENTREPRISE de PEINTURE**

# **CELIO**

**200, boulevard Voltaire**

**PARIS-XI<sup>e</sup>**

Tél. : **ROquette 62-20**

**Devis gratuit**

**Travail soigné**

sentes que je tiens à saluer très chaleureusement. Dr Landolt

### **Strasbourg**

La saison d'hiver fut inaugurée par un dîner choucroute, comme on le déguste en Alsace.

En effet, le Club Suisse avait convié ses membres, le vendredi 14 novembre 1969, à la Brasserie à l'ancienne Douane. Dans un des salons du restaurant, 55 couverts étaient en attente des gourmands. Au menu: choucroute à la strasbourgeoise, vacherin glacé. A l'issue du dîner, plusieurs parties de loto furent jouées. Une table garnie de beaux et gros lots donnait envie aux amateurs. Le succès remporté par notre dîner nous fera peut-être doubler le nombre des participants pour l'année prochaine.

Le dimanche 14 décembre, dans notre local « La Taverne de Mutzig », la fête de Noël a eu lieu. Les petits, les plus grands ainsi qu'une grande partie de nos membres y assistaient. M. le Consul et Mme Guibert, M. le

Huiles

et Graisses

## **“MOTUL”**

**Automobiles  
et Industrielles**

**119, boulevard Félix-Faure**

**93 - AUBERVILLIERS**

Tél. **352-29-29**

Vice-Consul et Mme Villemin ont été présents.

Une surprise a été réservée par quelques enfants : sous la direction de Mmes Steiner et Waser jun., un sketch : « Les Trois Mages » a été joué et très applaudi. Après les chants « Douce Nuit », « Sainte Nuit » et « Nuit bienveillante », chantés par toute l'assistance et accompagnés à l'harmonium par M. Nicolet, vice-président du Club Suisse, le président, M. Schiffmaker, procéda à la distribution des cadeaux, destinés aux enfants. Comme ils étaient heureux de recevoir enfin dans leurs mains friandises et jouets que leur offrait le Club Suisse !

La Société Suisse de Bienfaisance, par son Comité des Dames, a procédé à la mi-décembre à la distribution des colis destinés à des compatriotes nécessiteux, habitant les départements du Bas-Rhin, Meurthe-et-Moselle, Meuse-et-Moselle.

84 personnes, réparties en 43 colis, sont entrées en possession d'un paquet de Noël, garni de textiles, friandises, denrées alimentaires, et d'une branche de sapin.

Voici ce que nous a écrit une personne âgée :

« J'ai bien reçu le colis que vous m'avez expédié pour Noël et c'est avec reconnaissance et une immense gratitude que je tiens à vous remercier, surtout que je viens de sortir de l'hôpital après quatre mois de maladie et c'était un grand plaisir pour moi. »

Le 1<sup>er</sup> janvier 1970, l'apéritif traditionnel du Club Suisse fut offert au restaurant à l'ancienne Douane. Nombreux étaient les membres qui se donnaient rendez-vous pour les « souhaits de Nouvel An ».

Le 14 janvier 1970, le « Trio Elvetico » a donné un concert dans la salle du Conservatoire, place de la République à Strasbourg. Hans Walter Stucki (piano), Marianne Keller (flûte) et Esther Nyfenegger (violoncelle) étaient les artistes de la soirée.

Ha

## **Le baroque suisse en Alsace**

(C.P.S.) Un conférencier de Pro Helvetia, M. A.G. Berthod, ancien consul général, vient de présenter des œuvres marquantes et peu connues de l'art baroque en Suisse à l'Université de Strasbourg et à la Société industrielle à Mulhouse.

Au Palais Universitaire de notre ville, le 20 février 1970, M. A.G. Berthod, ancien consul général de Suisse à Bordeaux et membre correspondant de l'Académie Nationale des Sciences, Belles Lettres et Arts de Bordeaux, a présenté une conférence sur : « L'Art baroque en Suisse », avec projection de diapositives en couleur.

Cette conférence, placée sous le haut patronage de M. le Recteur de l'Académie de Strasbourg, a réuni dans la salle Pasteur un nombre important d'amis de la Suisse et de compatriotes. Introduit par M. le Consul Guibert qui a pu saluer M. le représentant du Recteur, M. l'Ambassadeur D. Gagnebin, M. le Vice-Consul Villemin, M. Berthod nous a expliqué en quelques mots les raisons de l'explosion du baroque après le Concile de Trente. Il présente cet art comme une évolution de la pensée dont prenaient une part importante les Tessinois Carlo Maderno et Francesco Bonomini dans la Rome baroque. Dans les deux villes, la presse locale marque le succès obtenu par l'intéressant exposé et la documentation de M. Berthod qui fait découvrir des richesses artistiques qui peuvent servir notre tourisme et révèle la signification de l'explosion baroque dans notre pays, en Suisse centrale surtout, mais aussi les bois dorés de l'école valaisanne de sculpture des Ritz et Sigristen, comme les stucs des élèves tessinois de Francesco Borromini dans les églises du Sotto-Ceneri.

Le baroque a trouvé un accueil favorable dans l'école valai-

sanne de sculpture sur bois avec les Sigristen et les Ritz. Les vues riches des églises du Tessin, de la Suisse centrale, du Valais, le faste d'Einsiedeln et de Saint-Gall, avec les autels dorés, nous ont rappelé la beauté des bijoux qu'il y a à voir sur les routes de Suisse.

Le samedi 21 février, M. A.G. Berthod a fait une causerie au local à la Taverne de Mutzig à Strasbourg sur : le Haut-Rhône, de sa source au lac Léman. M. Berthod n'est pas un inconnu à Strasbourg. En effet, dans les années 1936-1938, il était en poste au consulat de Suisse à Strasbourg, dont quelques amis lui sont restés fidèles.

La causerie de M. Berthod était illustrée par la projection de 150 diapositives en couleur. Avec son humour personnel, en particulier au Valaisan, il nous a conduits à travers la vallée du Rhône aux riches paysages, montrant la faune alpestre, les cimes et les glaciers environnant le Valais. Les cultures de fruits, les vignobles, la gastronomie du pays, le charme des petits villages et ses habitants invitent à visiter cette belle région.

A l'issue de la causerie, M. Berthod et ses amis strasbourgeois se sont retrouvés à un dîner pour échanger les souvenirs des années passées. Ha.

## **Présence du livre suisse à l'étranger**

(A.T.S.) La Société des libraires et éditeurs de la Suisse romande organise, avec la collaboration de l'ambassade de Suisse à Paris et de la Fondation Pro Helvetia, une exposition itinérante de livres suisses en France, qui visitera dès l'été prochain et en 1971 un certain nombre de villes, notamment Lyon, Grenoble, Bordeaux, Marseille, Lille, Amiens, Dijon, Besançon, Chambéry, Annecy, Strasbourg, Mulhouse et Le Havre.

C'est la Société des libraires et éditeurs de la Suisse romande qui assumera d'autre part la

présence de l'édition suisse à la II<sup>e</sup> Foire internationale du Livre de Bruxelles (du 14 au 22 mars 1970) et au II<sup>e</sup> Festival international du Livre de Nice (du 26 mai au 1<sup>er</sup> juin 1970).

Les éditeurs romands se joindront à leurs confrères allemands pour présenter leurs ouvrages dans le cadre de manifestations, foires ou expositions prévues cette année à Leipzig, Varsovie, Munich, Zagreb, Copenhague, Sofia, Belgrade, Oslo et Berlin. L'édition suisse est également présente à l'exposition mondiale d'Osaka et à la prochaine Foire internationale du Livre de Francfort.

L'Amicale des Prisonniers de Guerre Internés en Suisse organise

**à Porrentruy-Saint-Ursanne-  
La Motte-Brémondcourt  
les 16, 17 et 18 mai 1970**

des cérémonies commémoratives du trentenaire de l'internement en Suisse des soldats français et polonais.

Elles seront présidées par le général de corps d'armée Dejus-sieu-Pontcarral, ancien interné, et par un colonel commandant de corps suisse.

Les anciens internés venus de tous les coins de France manifesteront ainsi leur gratitude à la Nation Helvétique qui les a fraternellement accueillis alors qu'ils traversaient une des périodes les plus douloureuses de leur histoire.

Jamais ils n'oublieront et c'est ce qu'ils viendront redire en ces journées à leurs grands amis suisses.

**Programme**

**SAMEDI 16 MAI :**

En début d'après-midi, rassemblement des participants à Porrentruy.

17 heures : réception par la municipalité de Porrentruy.

**DIMANCHE 17 MAI :**

9 h 30 : messe solennelle en la collégiale de Saint-Ursanne par notre camarade M. l'abbé Alazard.

11 heures : cérémonies militaires et civiles à la stèle que nous avons élevée au poste frontière de La Motte-Brémondcourt.

13 heures : banquet officiel à Saint-Ursanne.

17 heures : retour à Porrentruy par itinéraire touristique.

Si des amis suisses veulent se joindre à nous, ils savent bien que c'est avec joie que nous les accueillerons.

Pour tous renseignements, il leur suffit de nous écrire APGIS, 68, Chaussée-d'Antin, Paris 9<sup>e</sup>. Nous leur adresserons alors une fiche à remplir et une notice explicative détaillée.

Le président : R. Brugial

Salle Cortot, 78, rue Cardinet, Paris 17<sup>e</sup> - Jeudi 16 avril à 21 h. Organisé par le Centre Harmonie et Vie :

**Récital URS RUCHTI** (pianiste)  
Oeuvres de Scarlatti, Mozart, Chopin, Debussy et Ravel.  
Prix des places : 20, 10 et 5 F.

**Mulhouse**

18 et 19 avril.

12<sup>e</sup> Congrès de l'Union des Suisses de France.

**Paris**

**Une date à retenir**

Dimanche 21 juin 1970.

Quels seraient les compatriotes susceptibles d'inviter au pique-nique et au souper de ce dimanche 21 un ou deux musiciens ou une majorette de la musique militaire du Locle qui animera notre fête champêtre et son bal? Bulletin d'inscription à retourner à la Rédaction du Messenger.

Je soussigné .....

Adresse .....

invite un, deux musiciens, une majorette au pique-nique et au

souper .....

au pique-nique seul .....

au souper seul .....

Biffer la mention inutile.

**Un déjeuner d'affaires  
"pas comme les autres!"  
Une idée "neuve"  
pour un dîner d'amis...**

**Une adresse à noter:**

**LA MAISON DU VALAIS**  
20, rue Royale, Paris 8<sup>e</sup> - Tél. 742.98.15

© STRACO